

Prix des droits de l'Homme de la République française

Édition 2014

Mardi 9 décembre 2014



DES
DROITS
DE
L'HOMME

Le Prix des droits de l'Homme de la République française

Le Prix des droits de l'homme de la République française « Liberté - Égalité - Fraternité », doté par le Premier ministre, est décerné chaque année depuis 1988 par la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH). En 25 ans, plus de 170 associations, actrices de la défense des droits de l'homme dans leur pays, ont été distinguées. Elles agissent tant au Nicaragua, en Palestine, en Côte d'Ivoire, en Haïti ou au Cambodge, qu'en Birmanie, en Colombie, au Rwanda ou en France.

Cette année, le Prix des droits de l'homme a été remis par la Présidente de la CNCDH, Christine Lazerges, et la garde des Sceaux, ministre de la Justice, Christiane Taubira. Cinq lauréats, représentants d'Organisations non gouvernementales, ont été distingués et ont reçu une dotation de 14 000 € chacun. Cinq mentions spéciales ont également été attribuées pour encourager l'action de terrain menée.

Le Prix a vocation à distinguer des actions de terrain et des projets portant sur la protection et la promotion effectives des Droits de l'homme, dans l'esprit de la Déclaration universelle des droits de l'homme, et de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, **sans distinction de nationalité ou de frontière.** Chaque année, la CNCDH fixe deux thèmes au choix. **Cette année, les deux thématiques sont la traite et l'exploitation des enfants** d'une part, et **l'accès des femmes aux responsabilités dans la vie politique, économique, sociale et culturelle** d'autre part.



Par ce Prix, la République française souhaite soutenir les actions individuelles et collectives en faveur de la défense et de la protection des droits de l'homme dans le monde. Il reconnaît le rôle fondamental que joue la société civile, et en particulier les organisations non gouvernementales, dans la promotion et la protection de ces droits. La France entend ainsi mettre à l'honneur et encourager les acteurs de terrain. Les lauréats, parfois menacés dans leur pays à cause de leur action en faveur des droits de l'homme, sont placés sous la protection diplomatique des ambassades françaises à l'étranger.

Thème 1

La traite et l'exploitation des enfants

La traite des enfants est un problème de portée mondiale touchant un grand nombre d'enfants. D'après certaines estimations, il pourrait y avoir 1,2 million d'enfants victimes de la traite chaque année. Il existe une demande d'enfants comme main-d'œuvre bon marché ou aux fins d'exploitation sexuelle. Souvent, les enfants et leur famille ne sont pas conscients des dangers de la traite, convaincus qu'ils sont que les chances d'un emploi et d'une vie meilleurs existent dans les pays étrangers.

Considérant souvent l'activité sexuelle comme une affaire privée, les communautés locales répugnent à intervenir dans les affaires d'exploitation sexuelle. Cette attitude rend les enfants plus vulnérables à cette forme d'exploitation. Des mythes tels que la conviction que l'on peut guérir du VIH/SIDA en ayant des rapports sexuels avec une vierge et les progrès technologiques tels que l'Internet, qui ont facilité la pédopornographie, ainsi que le tourisme sexuel ne font que renforcer leur vulnérabilité.

Les projets récompensés portent sur des actions concrètes sur le terrain de défense et de protection des enfants contre la traite et l'exploitation, des actions d'accueil et de réhabilitation d'enfants victimes, sur des programmes d'intégration des enfants victimes de traite, des lignes d'assistance et autres instruments pour signaler la disparition ou l'exploitation sexuelle d'enfants, des actions de plaidoyer en faveur des instruments juridiques interdisant la traite des enfants à des fins d'exploitation sexuelle.

LAOS



Association : Sengsavang
(ex-AFESIP - Agir pour les femmes en situation précaire)

Nom du projet récompensé : « *Réhabilitation et réintégration des femmes et des enfants victimes de traite humaine à des fins d'exploitation sexuelle* »

Représentante : Aurélie Socias

L'association et ses objectifs

Sengsavang (anciennement nommée AFESIP Laos) est une organisation non-gouvernementale, non-partisane et non-religieuse française qui lutte contre les causes et les conséquences de la traite des êtres humains et de l'exploitation sexuelle des enfants et des femmes au Laos. Basée au Laos depuis 2006, l'association vient en aide aux victimes de traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle et aux jeunes filles en danger, en mettant en œuvre différents leviers d'intervention : actions de sensibilisation et de prévention auprès des communautés à risques ; investigation et sauvetage des victimes dans les lieux d'exploitation ; réhabilitation en centre d'accueil ; formation professionnelle et accès à l'éducation ; réintégration sociale et professionnelle durable avec soutien et suivi des bénéficiaires ; activités de plaidoyer et de renforcement de la loi auprès des autorités, acteurs clés de la lutte contre la traite humaine et l'exploitation sexuelle au Laos.

Sa stratégie se fonde sur le besoin de protection des victimes et sur la prévention.

Elle développe également des stratégies régionales pour le rapatriement des victimes et leur réintégration durable au sein de la société en assurant leur suivi pendant une période de trois ans.

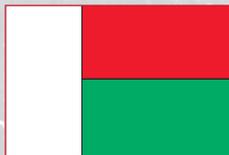


Depuis 2006, l'association a déjà accueilli 421 jeunes filles dans ses centres de réintégration, leur permettant ainsi d'avoir accès à des soins de santé, un suivi psychologique, un accompagnement juridique, et leur assurant une formation professionnelle ou une reprise de la scolarisation pour qu'elles puissent se réintégrer dans leur village d'origine dans de bonnes conditions et assurer à leur famille un revenu supplémentaire.

Le projet

Le projet récompensé cette année par le Prix des droits de l'homme consiste à faire de la prévention auprès des enfants et des jeunes filles risquant d'être victimes de traite et d'exploitation sexuelle au Laos, à accueillir les victimes dans des refuges où elles seront soignées et formées professionnellement et à sensibiliser les autorités gouvernementales. Le jury a souhaité saluer ce projet qui répond à un besoin prioritaire dans ce pays du Sud-Est asiatique particulièrement menacé par la traite et l'exploitation des enfants.

MADAGASCAR



Association : Enfance et malnutrition

Nom du projet récompensé : « *Projet de création d'un centre d'apprentissage technique pour les jeunes filles malgaches les plus vulnérables* »

Représentante : Agnès Razafindramanga Leteurre



L'association et ses objectifs

Enfance et malnutrition est une association à but non lucratif créée en 2008. Cette association travaille à Antananarivo à Madagascar en partenariat avec l'association Ny Aminay, fondée en 1990 par Agnès Razafindramanga-Leteurre, dans le but d'**aider des familles sans-abris ainsi que leurs enfants malnutris.**

Cette association, qui est composée notamment d'anciennes victimes de la traite, **agit actuellement auprès de 3 150 personnes, dont 720 familles, 963 femmes et 710 enfants de moins de 5 ans.** L'association dispose de 12 structures d'accueil, créées au sein de la communauté, dans les villages, pour accueillir les villageoises et leurs enfants.

Le projet

Le projet récompensé cette année par le Prix des droits de l'homme prévoit la création d'un centre d'apprentissage technique pour quarante jeunes filles malgaches faisant partie des plus vulnérables afin de les préserver des réseaux de la traite et d'exploitation, et de l'esclavage domestique notamment, avec une forte exigence sur la qualité des emplois. Le projet prévoit également de développer des prises de contacts directs avec la population paysanne pour la sensibiliser sur ces problématiques, via des activités ludiques.

Le jury a salué le fait que le projet, réaliste et pragmatique, a été initié sous l'impulsion de villageois malgaches et construit de bout en bout à partir de leur réflexion. Les projets de l'association sont portés par une centaine de villageoises.

BOLIVIE



Association : Enda El Alto

Nom du projet récompensé : « *Projet de prévention et de protection des enfants victimes de la traite et de l'exploitation à El Alto, en Bolivie* »

Objectif : Améliorer le processus et les méthodologies d'information, de prévention et de protection des enfants victimes de traite et d'exploitation, en particulier les filles et les adolescentes

Représentante : Patricia Beltran

L'association et ses objectifs

Enda El Alto est une association de défense et de réinsertion de mineurs, en particulier de filles en situation de vulnérabilité, créée en 1988. Elle collabore avec d'autres ONG et des fondations privées.

L'objectif de cette association, seule ONG à intervenir à El Alto, immense bidonville de plus de 850 000 habitants et dont la population est particulièrement vulnérable, est d'**améliorer les processus et les méthodologies d'information, de prévention et de protection des enfants victimes de traite et d'exploitation**, en particulier les filles et les adolescentes par la recherche et la diffusion d'informations, la

protection dans des centres d'accueil, le suivi juridique et l'accompagnement à plus long terme pour permettre la réintégration sociale des adolescentes victimes.

Le projet

Le projet primé cette année par le Prix des droits de l'homme de la République française, consiste à réinsérer des jeunes filles en situation d'exclusion en Bolivie par la recherche et la diffusion d'informations, la protection dans des centres d'accueil et le suivi juridique.

Le projet se réclame d'une approche participative, impliquant les différents groupes cibles à chaque étape et dans toutes les composantes de l'action.

Le jury a salué l'approche holistique retenue dans le traitement de ces situations particulièrement difficiles et complexes ainsi que la collaboration avec d'autres organisations non gouvernementales pour la mise en œuvre d'actions de prévention et de plaidoyer communes.

Thème 2

L'accès des femmes aux responsabilités dans la vie politique, économique, sociale et culturelle

L'accès des femmes aux postes de décision est l'un des piliers essentiels pour promouvoir le processus démocratique basé sur la bonne gouvernance. Les rapports sociaux entre femmes et hommes sont caractérisés, selon les pays, par des inégalités plus ou moins marquées, notamment en matière de représentation politique et d'accès aux postes de décision, de niveaux de salaires et d'accès à des emplois diversifiés, de partage des fonctions dites « reproductives » (sphère domestique : soins aux enfants, repas, ménage, etc.).

Désormais, l'égalité s'inscrit dans les constitutions de la plupart des pays et de nombreuses lois discriminatoires ont été retirées des codes du travail, de la famille, ou électoraux. Mais en dépit de ces avancées les progrès restent lents et disparates, des résistances, voire des régressions surviennent. Dans les pays du Nord comme du Sud, de très faibles niveaux de représentation des femmes aux postes de décision économique, scientifique, politique et culturelle sont constatés et les violences faites aux femmes restent trop fréquentes.

Les projets récompensés portent sur des actions concrètes sur le terrain de promotion de l'accès des femmes aux responsabilités dans la vie politique, économique, sociale et culturelle, des initiatives politiques de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes ou des actions de plaidoyer en faveur de législations nationales assurant un égal accès aux fonctions de responsabilité des femmes et des hommes.

EGYPTE



Association : Fondation Gozour pour le développement

Nom du projet primé : « *Nouvelles voix, Nouvelles dirigeantes* »

Objectif : Ce projet vise à émanciper les jeunes égyptiennes âgées de 19 à 35 ans de manière à ce qu'elles accèdent à un « leadership » féminin leur permettant de participer à la vie politique et à l'administration publique. Il vise également à renforcer les capacités des jeunes égyptiennes afin qu'elles jouent un rôle positif dans la paix, la sécurité et la reconstruction au cours de la période de transition en Egypte

Représentante : Mokhtar Bassant

L'association et ses objectifs

La Fondation Gozour (qui signifie « racines ») pour le développement est une organisation égyptienne à but non lucratif créée dans l'objectif de « servir de catalyseur dans le traitement des causes sous-jacentes au sous-développement et venir soutenir les progrès réalisés par les femmes et les hommes qui cherchent à se revitaliser et devenir des éléments productifs de la société ».

La Fondation Gozour vise à traiter les causes sous-jacentes des principaux problèmes sociétaux. Elle collabore étroitement avec les franges les plus pauvres de la société, et porte une attention toute particulière aux groupes marginalisés, en les aidant à découvrir leurs racines, réévaluer leur identité et leurs capacités. La fondation cherche à améliorer leurs conditions de vie, afin qu'ils mènent une existence saine et productive de manière pérenne.

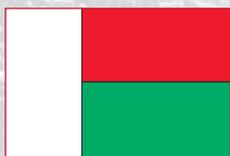


Le projet

Le projet primé cette année par le Prix des droits de l'homme de la République française, consiste à émanciper vingt égyptiennes âgées de 19 à 35 ans pour développer leurs compétences de leadership et leur permettre d'être parties prenantes de l'administration politique et publique du pays.

Le jury a salué l'approche participative de ce projet et le sérieux de l'association, qui a fait la preuve d'une solide expérience dans la conduite de projets et qui est soutenue par de nombreux partenaires. En outre, le jury a estimé important de soutenir le changement social en Egypte qui, bien qu'en pleine transition, demeure encore largement une société patriarcale.

MADAGASCAR



Association : Focus Development Association

Nom du projet primé : « *Promotion de la représentation des femmes dans les instances de prise de décision* »

Objectifs : institutionnaliser le principe de la représentation proportionnelle des hommes et des femmes aux postes de décision, mettre en place un mécanisme d'appui aux femmes accédant aux postes de décision

Représentante : Mina Harivola Rakotoarindrasata

L'association et ses objectifs

Focus Development Association a été créée en 1993 suivant une approche basée sur les droits. Ses interventions sont orientées vers les groupes les plus vulnérables dans un contexte où la pauvreté frappe la majorité écrasante de la population malgache. Il s'agit notamment des femmes/jeunes filles et enfants, personnes en situation de handicap, apatrides, groupes de population les plus exposés à l'infection au VIH.

Ayant fait le constat que les femmes sont plus affectées, comparativement aux hommes, dans les domaines de la vie sociale, économique et culturelle, qu'elles sont désavantagées, voire discriminées, en termes d'accès aux postes de décision dans le domaine de la vie publique et

politique, l'association s'est engagée pour l'égalité hommes-femme. Elle s'appuie notamment sur les différentes Conventions internationales (ONU) et régionales (SADC) auxquelles Madagascar a adhéré. L'association est ainsi convaincue que des changements en faveur de l'égalité à tous les niveaux et dans tous les domaines pourront être facilités seulement à partir des décisions politiques – dans lesquelles les femmes doivent prendre part.

Le projet

Le projet primé cette année par le Prix des droits de l'homme de la République française, consiste à institutionnaliser le principe de représentation proportionnelle des hommes et des femmes aux postes clés à Madagascar et à mettre en place un mécanisme d'appui aux femmes accédant aux postes de décision.

Le jury a apprécié l'originalité de l'approche adoptée et le fait que l'association travaille en partenariat avec les institutions étatiques, des agences bilatérales et multilatérales, des ONGs internationales, régionales et nationales ainsi qu'avec les communautés concernées.

Mentions spéciales

FACE

Thaïlande

« Suivi des situations et plaidoyer pour la lutte contre les abus sexuels et le trafic des enfants » : L'association mène une lutte contre les abus sexuels et le trafic des enfants et des femmes en Thaïlande ainsi que dans les pays voisins. Pour cela, elle réalise un plaidoyer auprès du législateur pour l'amélioration des lois, des mécanismes légaux et du système judiciaire, mais également auprès des autorités, pour une plus grande implication dans les cas d'abus sur mineurs. Le projet prévoit aussi le renforcement des capacités des groupes professionnels travaillant pour la protection des enfants, ainsi qu'un accompagnement des victimes.

Shakti Samuha

Népal

« Aider les autorités népalaises à protéger leurs enfants de la traite » : Le projet vise à combattre la traite des enfants à travers des mécanismes communautaires. Il met en place une aide à destination des populations népalaises afin qu'elles protègent efficacement leurs enfants de la traite, notamment à travers l'institutionnalisation de comités de protection des femmes.

Anh Duong

Vietnam

« Vers l'égalité des sexes, porter les voix et promouvoir les droits des femmes défavorisées dans la province de Hau Giang » : Le projet consiste à lutter contre les violences conjugales et l'absence d'accès à l'éducation des filles d'une région rurale défavorisée du Vietnam, Hau Giang, par la création de réseaux locaux pour informer et inciter les femmes à connaître leurs droits et à s'autonomiser économiquement. Il est question notamment de renforcer les capacités des acteurs locaux, de mettre en place des formations professionnelles et des aides au dialogue conjugal, et d'organiser l'accompagnement des femmes dans leurs démarches juridiques.

Cepaz

Venezuela

« Femme, pouvoir et technologie: une route digitale pour l'accélération de la prise de pouvoir de la femme au Venezuela » :

Le projet repose sur la création d'un site web et sur le développement des programmes de formation en technologies digitales et en marketing politique à destination des femmes des États de Vargas, Miranda et du district Capital, cela afin de mettre en valeur leur travail et de développer leur leadership.

Women's Empowerment Link

Kenya

Le projet prévoit le développement du plan national d'action mis en place à la suite de la Charte nationale des femmes kenyanes,

en particulier par la création de partenariats avec des ministères influents afin qu'ils puissent mettre en œuvre et populariser ce plan à l'échelle régionale, puis nationale. Plus largement, le projet a pour objectif général d'accroître les droits économiques, sociaux-culturels et politiques des femmes.

Contact presse
e-mail : magali.lafourcade@cncdh.pm.gouv.fr
Tél. : 01.42.75.83.85 / 06.34.04.75.19

